

AVIS N° 123 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS DU BURKINA FASO

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que l'OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS DU BURKINA FASO procédera au fractionnement de ses actions (symbole : ONTBF).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **mercredi 29 août 2018** ;
- le rapport de fractionnement est de **deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de 1 000 FCFA à 500 FCFA ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 34 000 000 à 68 000 000 ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mardi 28 août 2018**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 30 juillet 2018

Le Directeur Général,



Edoh Kossi AMENOUNVE